

Lann-Bihoué, le 03 décembre 2024
N°106/AÉRO_LBH/CDT/NP

Le capitaine de vaisseau Jean-Michel Aumeunier
commandant l'aéronautique navale de Lann-Bihoué

à

Monsieur Mathieu Escafre
directeur départemental des Territoires et de la Mer du Morbihan

- OBJET** : projet AVSIMAR – Mémoire de réponse suite à l'avis du CSRPN
- RÉFÉRENCES** : a) titre I du livre IV du code de l'environnement ;
b) courrier Lann-Bihoué n°49/AERO_LBH/CDT/NP du 02 mai 2024.
- P. JOINTES** : a) un mémoire en réponse au CSRPN ;
b) un extrait de l'étude d'impact phase 1 - volet naturel faune/flore ;
c) deux fichiers CERFA mis à jour.

Monsieur le directeur,

Par courrier en référence b), la BAN de Lann-Bihoué vous a transmis :

- trois formulaires CERFA mis à jour, concernant les dérogations espèces protégées,
- un formulaire CERFA de demande d'autorisation environnementale,
- l'étude d'impacts globale du projet et ses annexes,

associés au projet AVSIMAR implanté sur le site de la BAN de Lann-Bihoué (commune de Ploemeur).

A la suite de cet envoi et après vérification de la complétude du dossier, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) a été saisi par vos services le 17 juin 2024.

Le CSRPN a mis en évidence un certain nombre d'insuffisances au niveau de l'étude et des inventaires associés, le conduisant à émettre un avis défavorable (avis n°2024-43 du 12 août 2024).

Depuis l'envoi du dossier initial, des études complémentaires ont été réalisées par les différents bureaux d'études mandatés dans le cadre du projet.

Ces études ont permis de répondre point par point à l'ensemble des interrogations du CSRPN.

Le dossier joint au présent courrier comporte donc :

- deux formulaires CERFA rectifiés ;
- le mémoire de réponse au CSRPN ;
- un extrait de l'étude d'impact phase 1 – volet naturel faune/flore.

Conformément au souhait émis par le CSRPN de pouvoir réexaminer le dossier complet mis à jour, je vous demande de bien vouloir organiser une nouvelle consultation du CSRPN.

Afin de pouvoir tenir le calendrier extrêmement contraint du projet AVSIMAR et garantir ainsi les capacités opérationnelles de la flottille 24F, je sollicite personnellement votre bienveillance pour que le traitement de ce dossier soit réalisé dans les meilleurs délais.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

Original signé

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- DDTM du Morbihan
1 Allée du Général Le Troadec - BP 520
56019 Vannes Cedex

COPIES :

- CECLANT/PMRE
- EMM/INFRA
- EMM/MDR/ENV
- ESID Brest
- BMR
- archives.